



Programme de formation



Pack360_ALUR-DDA-DCI 2025

Description de la formation :

Un parcours de formation qui vous permet de mettre à jour vos compétences et connaissances en matière d'immobilier, assurance et crédit immobilier.

Il s'agit d'un pack de **33 heures en ELEARNING** qui vous permet de valider:

- 1.1 4h ALUR
- 2.1 5h DDA
- 3.7h DCI

Programme de formation conforme aux décrets d'application répondant aux exigences de formation annuelle continue des statuts réglementés ci-dessous :

- 1. Intermédiaires en opérations de banque et service de paiement conforme à la Directive 2014/17/UE du 4 février 2014, l'Ordonnance n°2016-351 du 25 mars 2016, Décret n°2016-607 du 13 mai 2016, décret n° 2022-894 du 15 juin 2022 et arrêté du 18 juillet 2022**
- 2. Professionnel de l'immobilier conforme au Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier : article 3-1 de la Loi Hoguet du 2 janvier 1970**
- 3. Article 10 de la Directive (UE) 2016/97 du Parlement Européen et du Conseil du 20 janvier 2016 sur la distribution d'assurances Article L511-2 du code des assurances
Ordonnance n°2018-361 du 16 mai 2018 relative à la distribution d'assurances**

PUBLIC:

1. Toute personne exerçant les activités de courtier ou d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement et en assurance ainsi que leurs salariés.
2. Toute personne titulaire de la carte T ou de l'attestation collaborateur dans le domaine de l'immobilier.
3. Plus généralement, les métiers de la gestion de patrimoine en offre exclusive ou globale distribuant des produits immobiliers, de crédit et/ou d'assurance.

PRÉREQUIS

Il est nécessaire de détenir les connaissances de bases en matière d'immobilier, banque et assurance.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des connaissances se fait tout au long de la formation à l'aide d'exercices et de quiz permettant de valider chaque étape du parcours.

ORGANISATION

1. 100% à distance FOAD
2. quiz et exercice
3. objectif temps

PRÉREQUIS TECHNIQUES

1. débit réseau : possible à partir de 512 kbps, optimisé à partir de 1024kbps
2. définition écran : optimisé pour 124 x 768
3. Carte son : préconisée mais pas obligatoire
4. Le contenu est sonorisé mais propose un sous titrage
5. Système d'exploitation : Windows, MAC OS X, Linux
6. Navigateurs : Internet explorer, Firefox, Chrome, Safari, Opera
7. Compatible HTML5

COMPENSATION DU HANDICAP

Les contenus, fonctionnalités et quiz des modules vidéos sont accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes qui peuvent notamment consulter les vidéos grâce à leurs sous-titres (modules e-learning sous-titrés).

Durée de la formation : 33h00min

Langue(s) disponible(s) pour cette formation :

- Français

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

1. Connaître et comprendre les différentes assurances des professionnels
2. Comprendre les différents principes d'imposition du résultat d'un professionnel ou d'une petite entreprise exerçant une activité industrielle, commerciale ou artisanale, selon que les résultats soient soumis à l'IR de la catégorie des BIC ou à l'IS.. Comprendre le droit de propriété et ses deux composantes.
3. Connaître les notions de base de la prévoyance, identifier les manques des régimes de base, faire le lien avec les contrats de prévoyance individuelle.
4. A l'issue de ce parcours, vous maîtriserez les grands principes de l'analyse financière et son vocabulaire et vous saurez extraire des documents financiers les éléments nécessaires pour mener une analyse financière.
5. A la fin de ce module, les apprenant seront capables de maîtriser les fondamentaux de la réassurance.
6. A l'issue de ce module, l'apprenant aura acquis un premier niveau de connaissance sur le financement de l'habitat.
7. Maîtriser la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment et l'intégrer dans votre activité.
8. Connaître et comprendre les principaux aspects juridiques, fiscaux et sociaux des entrepreneurs individuels et des micro-entrepreneurs.
9. Connaître et comprendre les principaux aspects juridiques fiscaux et sociaux des EURL, SARL, SASU, SAS et SA.
10. L'objectif de ce module est de compléter le module présentant les fondamentaux de l'analyse financière et celui sur les spécificités de l'analyse financière d'une entreprise individuelle. Il traite de l'analyse de l'activité d'une profession libérale.
11. Acquérir les connaissances essentielles et pratiques concernant ces nouvelles mesures de la loi de finances pour 2025.
12. Développer l'offre de logements locatifs intermédiaires.
Améliorer la qualité énergétique du parc de logements
13. Être capable de conseiller une clientèle de particuliers dans le financement des biens de consommation en respectant la législation en vigueur (formation exigée par le Code de la consommation).
14. Acquérir les connaissances de la déontologie applicable aux professionnels de l'immobilier
Avoir les premiers réflexes à avoir et à mettre en œuvre.
Sécuriser les pratiques professionnelles pour rassurer les clients .
15. Comprendre comment lutter contre la discrimination dans l'accès au logement.
Connaître votre responsabilité dans cette lutte
Mettre en place des astuces et conseils pour ne pas tomber dans le piège de la discrimination en tant que professionnel.
16. Comprendre les différentes étapes de la vente d'un bien en lotissement.
17. Comprendre les principes du LMNP
Identifier les 4 raisons d'investir en immobilier locatif :
 - Se constituer un patrimoine
 - Préparer la retraite
 - Réduire la pression fiscale
 - Protéger sa famille et transmettre
18. Comprendre les principes de la RGPD

Organisation

THESEIS CAMPUS

33-43 avenue Georges Pompidou - 31131 - BALMA

SIRET : 44052487400052

Code APE : 6831Z

Numéro d'activité : 73310690631

Numéro de TVA : FR74440524874

Méthodes pédagogiques et techniques :

La formation se déroule 100% à distance. Les modules sont suivies et validées depuis la plateforme Rise Up. Un chat est disponible ainsi qu'un interlocuteur dédié par mail, visio ou téléphone : formation@theseis.fr - 05.61.12.97.50

Surveillance et contrôle des opérations:

Les résultats de la formation sont analysés selon deux critères : celui du scoring à l'aide des quiz et QCM, et à l'aide des objectifs temps. L'apprenant doit valider un score et atteindre le temps requis minimum pour valider le parcours de formation.